

sage et modéré dans ses opinions, d'un jugement rare et d'un bon sens remarquable. Sa personne, véritable type aristocratique perdu de nos jours, et ses manières polies et distinguées en firent toujours un gentilhomme accompli.

Il décéda en son château de Montréal, le 27 février 1842. La vie s'éteignit en lui sans souffrance et sans agonie, au milieu de sa nombreuse famille et entouré de tous les habitants de Montréal, qui perdaient en lui un père.

Louis Archambault, comte de Douglas, était chevalier de la Légion d'Honneur, chevalier de Malte, et chevalier de Saint-Maurice et de Saint-Lazare.

“ **Honorable homme** ”. (VII, VI, 814.)—Certaines expressions des anciens documents nous surprennent aujourd'hui. Dans les contrats du dix-septième siècle nous rencontrons “ honorables hommes Jean Cochon, Jean Lemoine, Jean Godefroy ” ; ce mot honorable n'avait aucun rapport avec la noblesse ; c'était un terme d'égard et de politesse dont le peuple faisait usage en parlant d'un individu considérable parmi les siens. De même aussi “ honnête femme Marguerite Hertel ” doit se prendre dans le sens de son temps pour “ respectable et recommandable.” On disait également des personnes qui avaient le vernis et l'usage de la société : “ Ce sont d'honnêtes gens.” Les notaires, les missionnaires et les officiers civils du premier siècle de la colonie, c'est-à-dire de 1640 à 1760, se faisant l'écho de leur entourage, gratifiaient d'expressions flatteuses ceux qui figuraient au-dessus du commun dans les paroisses. “ Ecuyer ” ne se donnait pas à la légère ; “ honorable homme ” passait plus facilement ; “ monsieur ” se faisait un peu moins prier, mais le “ sieur ” fourmille, envahit tout, déborde les registres des églises et les actes des tabellions !

BENJAMIN SULTE .